

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	5 (1876)
Heft:	9
Rubrik:	Échos de la Suisse allemande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ECHOS DE LA SUISSE ALLEMANDE

ST-GALL. — Malgré les observations du conseil d'administration catholique et la répugnance du peuple, un nouveau livre de lecture anti-religieux va être introduit dans les écoles de perfectionnement de tout le canton. Telle est la volonté du gouvernement. Tant mieux ! Cela le fera détester davantage, et l'on sera d'autant plus sur ses gardes. La conférence des instituteurs demande que l'école de perfectionnement soit rendue obligatoire.

La Société d'éducation du district de Rohrschach se réunissait dernièrement à Riedt. Un assez grand nombre d'instituteurs, prêtres et pères de famille ont pris une part active à la discussion et ont prouvé que la formation de cette société est d'une grande actualité.

LUCERNE. — La conférence pastorale de ce canton a traité la question de l'école et de l'éducation dans la famille, et elle a recommandé la formation de sociétés d'éducation et de mères chrétiennes.

BALE-CAMPAGNE. — La Direction de l'instruction publique a rendu obligatoire, pour les écoles primaires, la carte de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, par Gerster.

ZURICH. — Le poste de professeur de religion à l'école normale de Kussnacht a été de nouveau occupé, après quelque temps de vacance ; mais maintenant ce sont les écoliers qui font grève et refusent de fréquenter ce cours.

La Direction de l'instruction de ce canton recommande aux instituteurs et institutrices de se mettre en promenade, les jours où les chaleurs de l'après-midi se font trop sentir, ou du moins de finir la classe déjà à 3 heures. — Voilà une bonne idée !

THURGOVIE. — A la réunion cantonale du Pius-Verein à Sirnach, le 27 juillet, on a constitué une société d'éducation. L'Association de Pie IX recommande aussi la formation de sociétés de mères chrétiennes, à l'exemple de celle qui s'est fondée dernièrement à Bischofszell. Elle accorde le crédit nécessaire pour la diffusion d'écrits et brochures traitant cette question.

SOLEURE. — A la réunion de la conférence pastorale du canton à Egerkingen, on a traité la question de l'éducation, et on a décidé de se rallier à la société suisse d'éducation.

BERNE. — D'après le compte-rendu de la Direction de l'instruction publique, le canton de Berne comptait, le 1^{er} avril 1876 : 92,233 élèves pour les écoles primaires, soit 46,314 garçons et 45,918 filles ; 1,114 instituteurs, 605 institutrices ; 1,591 écoles d'ouvrages avec autant de régentes. Pendant le semestre d'hiver, on a donné 7,745 avertissements, et on a fait 3,478 dénonciations. Les écoles secondaires ont été fréquentées par 1,847 garçons et 1,559 filles ; 228 instituteurs et institutrices dont 136 patentés et 92 non patentés, y ont donné l'enseignement.

Le pasteur Marty de Münchenbuchsee a gagné le prix mis au concours pour la composition d'un manuel à l'usage de l'enseignement *non confessionnel* de la religion à l'école !

La Société des réformateurs et celle du « christianisme libre » travaillent énergiquement à émanciper l'école de l'instruction religieuse confessionnelle. Il est à souhaiter que les sociétés catholiques d'éducation en fassent autant pour conserver à l'école cette branche indispensable.

